

ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE
Société par actions simplifiée au capital de 618.000 €
Siège social : 255, rue de Longifan
38530 CHAPAREILLAN
340 110 311 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 03 JUIN 2025

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Associé unique,

- **décide** sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 3.234.721,89 euros, augmenté du report à nouveau de 1.037.463,77 euros, soit un bénéfice total distribuable de 4.272.185,66 euros, d'affecter ce résultat comme suit, étant précisé que la réserve légale est entièrement dotée :
 - à titre de dividende aux associés : 2.008.500,00 €

soit un dividende par action de 325 €, qui sera mis en paiement à compter de ce jour,

 - le solde, soit 2.263.685,66 €, au poste « autres réserves ».
- **prend acte**, conformément à l'article 243 bis du CGI, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	31/03/2021	31/12/2022	31/12/2023
Catégorie d'actions (1)	ordinaires		
Montant global de dividende ou de revenu distribué	/	4.017.000 €	3.800.700 €
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40% (2) (par action)	/	650 €	615 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40% (2) (par action)	/	/	/
<i>(1) absence de catégorie d'actions composant le capital social</i>			
<i>(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu - article 158 3-2° du CGI</i>			

Certifié conforme par le Président
 Voyageurs du Monde

Signé par :
Lionel HABASQUE
 A4F08BF0FE58415

SAS ALLIBERT G.D.H.M.

États financiers au 31 décembre 2024

Certifié
conforme

Signé par :

Lionel HABASQUE

A4E08BE0FF58415...

SOMMAIRE

<u>1</u>	<u>BILAN</u>	<u>3</u>
<u>1.1</u>	<u>BILAN ACTIF</u>	<u>3</u>
<u>1.2</u>	<u>BILAN PASSIF</u>	<u>4</u>
<u>2</u>	<u>COMPTE DE RESULTAT</u>	<u>5</u>
<u>3</u>	<u>ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX</u>	<u>6</u>
<u>3.1</u>	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES</u>	<u>6</u>
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3.1.2	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	6
3.1.3	RÈGLES GÉNÉRALES	7
3.1.4	IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES	7
3.1.5	CRÉANCES	8
3.1.6	PROVISIONS	8
3.1.7	FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS	8
3.1.8	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	8
3.1.9	OPÉRATIONS ET DEVICES	8
3.1.10	ENGAGEMENT DE RETRAITE	8
<u>3.2</u>	<u>NOTES SUR LE BILAN</u>	<u>9</u>
3.2.1	BILAN ACTIF	9
3.2.2	TITRES DE PARTICIPATION	10
<u>3.3</u>	<u>BILAN PASSIF</u>	<u>13</u>
3.3.1	CAPITAUX PROPRES	13
<u>3.4</u>	<u>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	<u>15</u>
3.4.1	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15
3.4.2	RESULTAT EXCEPTIONNEL LIE AUX OPERATIONS EN CAPITAL	15
3.4.3	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	15
3.4.4	IMPOTS SUR LES SOCIETES	15
3.4.5	VENTILATION DE L'IMPOT	16
<u>4</u>	<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	<u>16</u>
<u>4.1</u>	<u>RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AU COMPTES</u>	<u>16</u>
<u>4.2</u>	<u>INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL</u>	<u>16</u>
4.2.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	16
4.2.2	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	16
<u>4.3</u>	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS</u>	<u>17</u>
4.3.1	GARANTIES FINANCIERES	17
4.3.2	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	17
4.3.3	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	17
4.3.4	REMISES CLIENTS	17
4.3.5	EVENEMENTS POST-CLOTURE	17

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets et droits similaires	475 347	475 347	-	-
Fonds commercial	200 439	200 439	0	-
Autres immobilisations incorporelles	311 463	120 204	191 259	-
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles			-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	89 017		89 017	89 017
Constructions	1 465 700	1 197 521	268 179	291 332
Installations techniques, matériel, outillage	95 581	95 581	0	0
Autres immobilisations corporelles	3 193 507	2 361 853	831 654	915 464
Immobilisations en cours	286 234		286 234	66 159
Avances et acomptes	-		-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence			-	-
Autres participations	165 370	162 070	3 300	3 300
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	-		-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	32 764	3 500	29 264	16 099
ACTIF IMMOBILISE	6 315 425	4 616 517	1 698 908	1 381 372
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	459 311	265 841	193 470	152 210
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 643 125	-	6 643 125	5 228 572
Autres créances	542 939	-	542 939	486 308
Capital souscrit et appelé, non versé	0		0	-
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 980 949	-	10 980 949	11 606 195
(dont actions propres :)	0		0	-
Disponibilités	2 778 192		2 778 192	1 946 631
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 178 838		2 178 838	1 445 242
ACTIF CIRCULANT	23 583 358	265 841	23 317 516	20 865 158
Charges à répartir sur plusieurs exercices			-	-
Primes de remboursement des obligations			-	-
Ecart de conversion actif	12 880		12 880	40 103
TOTAL GENERAL	29 911 664	4 882 358	25 029 305	22 286 634

1.2 BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 618000)	618 000	618 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	61 800	61 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	624 733	624 733
Report à nouveau	1 037 463	1 809 039
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 234 722	3 029 124
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 576 718	6 142 696
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 972	9 104
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 972	9 104
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		38 763
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156 388	112 589
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 055 542	2 142 571
Dettes fiscales et sociales	2 987 879	2 675 358
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	365 111	357 264
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	13 851 802	10 709 134
DETTES	19 416 724	16 035 683
Ecart de conversion passif	30 890	99 150
TOTAL GENERAL	25 029 305	22 286 634

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936
Production stockée				
Production immobilisée			273 869	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 780	196 769
Autres produits			18 391	31 904
PRODUITS D'EXPLOITATION			53 394 764	50 777 610
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			41 020 806	39 030 147
Impôts, taxes et versements assimilés			203 348	238 725
Salaires et traitements			5 637 668	5 327 668
Charges sociales			2 092 575	1 955 694
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			309 184	277 973
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			13 694	6 780
Pour risques et charges				
Autres charges			14 617	23 217
CHARGES D'EXPLOITATION			49 291 895	46 860 207
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 102 869	3 917 402
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			60 000	90 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			576 348	389 938
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 817	23 967
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			646 165	503 905
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 972	9 104
Intérêts et charges assimilées			713	10 801
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 685	19 905
RESULTAT FINANCIER			640 480	484 000
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 743 349	4 401 402

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		2 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 603 1 155
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-259
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	614 478 894 148	564 791 807 227
TOTAL DES PRODUITS	54 040 930	51 284 015
TOTAL DES CHARGES	50 806 208	48 254 891
BENEFICE OU PERTE	3 234 721	3 029 124

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est de 53 millions d'euros sur l'exercice, en augmentation de 5% par rapport à l'exercice précédent 50 millions d'euros.

Allibert Trekking a mis en place la production immobilisée sur les productions réalisées par l'entreprise et conservées par nos soins sur les projets liés à notre site web et à notre logiciel métier « Atacama » pour un montant de 273 869 euros.

3.1.2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Désignation de la société : SAS ALLIBERT G.D.H.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos de 31/12/2024, dont le total est de 24 982 265 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 234 721,89 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2025 par le président.

3.1.3 RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels d'Allibert Trekking ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Aucune immobilisation ne rentre dans le champ d'application de la décomposition par composants. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Allibert Guides de Haute Montagne a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

3.1.4 IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leurs coûts de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leurs valeurs vénales pour les actifs à titre gratuit et par voie d'échanges.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

3.1.4.1 AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : Les logiciels sont généralement amortis sur une période de 12 mois.
- * Droits photos : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 à 10 ans

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

3.1.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.6 PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

3.1.7 FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

3.1.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.1.9 OPÉRATIONS ET DEVICES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celui-ci a été pris avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.1.10 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

3.2 NOTES SUR LE BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>en euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	787 581	- 787 581	- 0
Acquisitions (dotations) (Cessions) reprises	199 669	- 8 409	191 260
31-déc-24	987 250	- 795 990	191 260

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AUX BAUX

Les Fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'une évaluation régulière afin de constater une baisse éventuelle de leur valeur sous forme de dépréciation. Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable d'un actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus de chaque unité génératrice de trésorerie que constitue une agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs brutes comptables en €</i>	<i>Valeurs nettes comptables en €</i>
Droit aux baux Bruts	137 935	0
Fonds de commerce	62 504	0
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2024	200 439	0

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.2.1.2.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>en euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	4 649 995	- 3 354 181	1 295 814
Acquisitions (dotations) (Cessions) reprises	193 811	- 300 775	106 963
31-déc-24	4 843 806	- 3 654 956	1 188 851

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en €</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Immeubles		
Matériel industriel		
Agencements des locaux et divers	111 971	
Matériel de transport	47 346	
Matériel informatique, bureau, mobilier	34 493	
Œuvres d'art		
TOTAL	193 811	0

Les acquisitions se sont principalement portées sur du matériel informatique, l'acquisition de 2 minibus de transports clients et sur l'aménagement de l'agence de Chapareillan, de Paris et Grenoble.

3.2.1.3 IMMOBILISATIONS EN COURS

Les immobilisations en cours concernent le renouvellement de l'architecture du site web prévu pour l'automne 2025 ainsi que les projets en cours web et atacama dans le cadre de la production immobilisée.

3.2.2 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.2.1 EVALUATION

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

3.2.2.2 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Sociétés</i>	<i>Capital</i>	<i>Capitaux propres (autres que le capital)</i>	<i>Quote-part du capital détenue</i>	<i>Résultat du dernier exercice clos *</i>
<i>Filiales (détenues à +50%)</i>				
<i>AVENTURE BERBERE 00000 MARRAKECH</i>	100 K MAD	-2526K MAD	100,00	4069 K MAD
<i>Madere Active Holidays</i>	5 000 EUR	255 K EUR	60,00	118 K EUR
<i>Caminando 2250 TRES RIOS</i>	12 Mllns COL	103,43 Mllns COL	100,00	74,47 Mllns COL
<i>Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>				

* résultats de l'exercice précédent pour Caminando. Les résultats de l'exercice en cours sont publiés après ceux d'Allibert

3.2.2.3 RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES

<i>FILIALES</i>	<i>Valeur comptable Brute</i>	<i>Valeur comptable Nette</i>	<i>Montant des prêts et avances</i>	<i>Cautions et avals</i>	<i>Dividendes encaissés</i>
<i>Filiales (détenues à +50%)</i>	165 370	3 000			
<i>Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>					
<i>Autres filiales françaises</i>					
<i>Autres filiales étrangères</i>					
<i>Autres participations françaises</i>					
<i>Autres participations étrangères</i>					

3.2.2.4 CREANCES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	0		0
Autres	32 764		32 764
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 643 125	6 643 125	
Autres	542 939	542 939	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 178 838	2 178 838	
Total	9 397 667	9 364 903	32 764
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.2.2.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations		
Créances ratt. Participations		
Créances clients		
Groupe, Associés (actif)		
Autres créances	255 982 €	
Dettes fournisseurs		
Groupe, Associés (passif)		
Autres dettes		

Au 31/12/2024, Allibert a un compte courant débiteur envers sa filiale Aventure Berbère pour un montant de 255982 euros.

3.2.2.6 CONDITIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les prestations de voyage conclues entre les entreprises liées sont faites à des conditions normales de marché.

Les prestations de services rendues ne sont pas significatives.

3.2.2.7 PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Clients factures à établir	101 704
Fournisseurs avoir à recevoir	5 000
Banques intérêts courus à recevoir	41 565
Organismes sociaux à recevoir	14 256
Total	162 525

3.2.2.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est composé de compte à terme pour un montant total de 10 980 949 euros.

La société ne détient pas d'action propre.

3.2.2.9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le poste « charges constatées d'avance » comprend des éléments liés aux voyages dont la date de départ se situe sur l'exercice suivant.

Au 31 décembre 2024, ces charges s'élèvent à 2 178 838 € et comprennent :

- | | |
|--|-------------|
| - Achats voyages pour des départs 2025 | 2 001 086 € |
| - Autres charges d'exploitation (loyers, maintenance) pour l'exercice 2025 | 177 752 € |

3.2.2.10 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Il y a un écart de conversion actif constaté dans les comptes au 31/12/2024 pour 12 880 euros.

3.3 BILAN PASSIF

3.3.1 CAPITAUX PROPRES

3.3.1.1 COMPOSITION DU CAPITAL

- Au 31 décembre 2024, le capital était composé de 6 180 actions de 100 € de valeur nominale.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6180	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6180	100,00

3.3.1.2 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Réserve légale	Autres réserves	R. à Nouveau	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2023	618 000	61 800	624 733	1 809 038	3 029 124	6 142 695
Résultat de l'exercice					3 234 722	3 234 722
Affectation du résultat				3 029 124	-3 029 124	0
Distribution de dividendes				-3 800 700		-3 800 700
Augmentation de capital		0,00				0
Situation nette au 31/12/2024	618 000	61 800	624 733	1 037 462	3 234 722	5 576 718

3.3.1.3 PLAN D'ACHAT D'ACTIONS AU BENEFICE DES SALARIES DE LA SOCIETE

NEANT

3.3.1.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Mouvements de l'exercice :

Provisions	Soldes 31/12/2023	Dotations	Rep. Prov. sans objet	Rep. Prov. utilisées	Soldes 31/12/2024
<u>Provisions pour charges</u>					
	0				0
	0				0
	0				0
<u>Provisions pour litige</u>					
Fournisseurs	0				0
SAV	0				0
Rupture contrat	0				0
<u>Provisions pour risques</u>					
Bon achat	0			0	0
Perte de change	9 104	4 972		9 104	4 972
TOTAUX	9 104	4 972	0	9 104	4 972

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse par la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

3.3.1.5 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un 1 an</i>	<i>Échéances à plus de 5 ans</i>
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 055 542	2 055 542		
Dettes fiscales et sociales	2 987 879	2 987 879		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	365 111	365 111		
Produits constatés d'avance	13 851 802	13 851 802		
Total	19 260 335	19 260 335		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
- envers les associés				

Les autres dettes comprennent 365 111 euros de clients créditeurs qui correspondent à des à-valoirs à utiliser sur des prochains départs.

3.3.1.6 CHARGES A PAYER

<i>Nature des charges à payer</i>	<i>Montant €</i>
Fournisseurs factures non parvenues	127 156
Dettes provision pour congés payés	496 592
Dettes sur précarité	10 123
Dettes sur récup	48 391
Participation des salariés	614 479
Provision RTT	62 612
Autres charges de personnel à payer	715 362
Organismes sociaux charges à payer	232 427
Organismes sociaux charges sur CP	190 073
Organismes sociaux charges sur précarité	2 323
Organismes sociaux charges sur RTT	30 034
Organismes sociaux charges sur Recup	21 098
Etat autres charges à payer	26 605
Diverses charges à payer fournisseurs voyages	1 105 844
TOTAL	3 683 119

3.3.1.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ces produits correspondent aux dossiers facturés au 31 décembre 2024 pour des départs de 2025 pour la somme 13 851 802 euros.

3.3.1.8 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Il y a un écart de conversion passif constaté dans les comptes au 31/12/2024 pour 30 890 euros.

3.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.4.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	C.A. France €	C.A. Export €	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	% 2024/2023
Vols, circuits prestations	18 454 165	34 482 213	52 936 379	50 373 425	5,09%
Divers	108 151	51 195	159 345	175 511	-9,21%
TOTAL	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936	5,04%

L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France. Le chiffre d'affaires export correspond à une notion de destination des voyages vendus. Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance. Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs », les produits correspondants sont comptabilisés comme les ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.4.2 RESULTAT EXCEPTIONNEL LIE AUX OPERATIONS EN CAPITAL

Aucune écriture n'est à déclarer pour cet exercice.

3.4.3 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Rubriques	Montant K€	Taux I.S.	Montant I.S. K€
IMPOTS DUS SUR :			
Charges à répartir		25,00%	0
Ecart de conversion actif	13	25,00%	3
TOTAL ACCROISSEMENTS	13	25,00%	3
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés	614	25,00%	154
Provision pour risques et charges		25,00%	0
Organic		25,00%	0
Effort construction		25,00%	0
Ecart de conversion passif	31	25,00%	8
Amortissements accélérés		25,00%	0
TOTAL ALLEGEMENTS	645	25,00%	161
DEFICITS REPORTABLES		25,00%	0
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-158

3.4.4 IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt est de 1 089 688,16 euros

3.4.5 VENTILATION DE L'IMPOT

<i>Au 31 Décembre en milliers d'euros</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>
Résultat Courant	4 743	894	3 849
Résultat Exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés	-614	0	-614
Résultat de l'exercice	4 129	894	3 235

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AU COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 24 500 euros HT.

4.2 INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL

4.2.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- L'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,38% au 31 décembre 2024,
- La progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- Un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- L'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Sur la base de ces hypothèses, la provision calculée au 31 décembre 2024 est de 288 820 euros contre 257 011 euros en 2023.

Cette provision n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

4.2.2 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
Cadres	15	14	29
Non cadres	33	90	123
TOTAL	48	104	152

4.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024 la société détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de :

2 100 000 USD pour une contrevaieur de 1 928 384 euros ;
250 000 CHF pour une contrevaieur de 268 846 euros ;
3 500 000 MAD pour une contrevaieur de 367 500 euros ;
1 900 000 NOK pour une contrevaieur de 160 526 euros ;
100 000 NZD pour une contrevaieur de 55 804 euros ;
4 100 000 ZAR pour une contrevaieur de 203 103 euros ;

4.3.1 GARANTIES FINANCIERES

Allibert a une garantie financière Agence de Voyages auprès d'Atout France pour un montant illimité totalement garantie par la société GROUPAMA.

En contrepartie de la garantie GROUPAMA, Allibert a nanti un compte à terme d'une valeur de 1 200 000 euros.

4.3.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination	S.A. VOYAGEURS DU MONDE
Adresse	55 rue Sainte Anne 75002 PARIS

4.3.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

4.3.4 REMISES CLIENTS

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci. En raison de ces réductions, une évaluation du risque de réaliser des ventes à perte est effectuée et une provision comptabilisée le cas échéant.

4.3.5 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'est à déclarer.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.
Zone d'activité de Longifan - 38530 Chapareillan

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.

Zone d'activité de Longifan - 38530 Chapareillan

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne:

La note 3.1.3 Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires dont le fait générateur est la date de départ du client. Ainsi des produits constatés d'avance et, de manière symétrique, des charges constatées d'avance sont constatées pour toute prestation vendue sur l'exercice dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 avril 2025

KPMG S.A.

Rémi Toulemonde
Associé

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets et droits similaires	475 347	475 347	-	-
Fonds commercial	200 439	200 439	-	-
Autres immobilisations incorporelles	311 463	120 204	191 259	-
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles			-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	89 017		89 017	89 017
Constructions	1 465 700	1 197 521	268 179	291 332
Installations techniques, matériel, outillage	95 581	95 581	0	0
Autres immobilisations corporelles	3 193 507	2 361 853	831 654	915 464
Immobilisations en cours	286 234		286 234	66 159
Avances et acomptes	-		-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence			-	-
Autres participations	165 370	162 070	3 300	3 300
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	-		-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	32 764	3 500	29 264	16 099
ACTIF IMMOBILISE	6 315 425	4 616 517	1 698 908	1 381 372
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	459 311	265 841	193 470	152 210
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 643 125	-	6 643 125	5 228 572
Autres créances	542 939	-	542 939	486 308
Capital souscrit et appelé, non versé	0		0	-
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 980 949	-	10 980 949	11 606 195
(dont actions propres :)	0		0	-
Disponibilités	2 778 192		2 778 192	1 946 631
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 178 838		2 178 838	1 445 242
ACTIF CIRCULANT	23 583 358	265 841	23 317 516	20 865 158
Charges à répartir sur plusieurs exercices			-	-
Primes de remboursement des obligations			-	-
Ecart de conversion actif	12 880		12 880	40 103
TOTAL GENERAL	29 911 664	4 882 358	25 029 305	22 286 634

1.2 BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 618000)	618 000	618 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	61 800	61 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	624 733	624 733
Report à nouveau	1 037 463	1 809 039
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 234 722	3 029 124
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 576 718	6 142 696
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 972	9 104
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 972	9 104
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		38 763
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156 388	112 589
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 055 542	2 142 571
Dettes fiscales et sociales	2 987 879	2 675 358
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	365 111	357 264
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	13 851 802	10 709 134
DETTES	19 416 724	16 035 683
Ecart de conversion passif	30 890	99 150
TOTAL GENERAL	25 029 305	22 286 634

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936
Production stockée				
Production immobilisée			273 869	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 780	196 769
Autres produits			18 391	31 904
PRODUITS D'EXPLOITATION			53 394 764	50 777 610
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			41 020 806	39 030 147
Impôts, taxes et versements assimilés			203 348	238 725
Salaires et traitements			5 637 668	5 327 668
Charges sociales			2 092 575	1 955 694
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			309 184	277 973
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			13 694	6 780
Pour risques et charges				
Autres charges			14 617	23 217
CHARGES D'EXPLOITATION			49 291 895	46 860 207
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 102 869	3 917 402
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			60 000	90 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			576 348	389 938
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 817	23 967
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			646 165	503 905
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 972	9 104
Intérêts et charges assimilés			713	10 801
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 685	19 905
RESULTAT FINANCIER			640 480	484 000
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 743 349	4 401 402

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 603
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 155
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-259
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	614 478	564 791
Impôts sur les bénéfices	894 148	807 227
TOTAL DES PRODUITS	54 040 930	51 284 015
TOTAL DES CHARGES	50 806 208	48 254 891
BENEFICE OU PERTE	3 234 721	3 029 124

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est de 53 millions d'euros sur l'exercice, en augmentation de 5% par rapport à l'exercice précédent 50 millions d'euros.

Allibert Trekking a mis en place la production immobilisée sur les productions réalisées par l'entreprise et conservées par nos soins sur les projets liés à notre site web et à notre logiciel métier « Atacama » pour un montant de 273 869 euros.

3.1.2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Désignation de la société : SAS ALLIBERT G.D.H.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos de 31/12/2024, dont le total est de 24 982 265 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 234 721,89 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2025 par le président.

3.1.3 RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels d'Allibert Trekking ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Aucune immobilisation ne rentre dans le champ d'application de la décomposition par composants. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Allibert Guides de Haute Montagne a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

3.1.4 IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leurs coûts de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leurs valeurs vénales pour les actifs à titre gratuit et par voie d'échanges.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

3.1.4.1 AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : Les logiciels sont généralement amortis sur une période de 12 mois.
- * Droits photos : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 à 10 ans

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

3.1.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.6 PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

3.1.7 FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

3.1.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.1.9 OPÉRATIONS ET DEVICES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celui-ci a été pris avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.1.10 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

3.2 NOTES SUR LE BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>en euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	787 581	- 787 581	0
Acquisitions (dotations) (Cessions) reprises	199 669	- 8 409	191 260
31-déc-24	987 250	- 795 990	191 260

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AUX BAUX

Les Fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'une évaluation régulière afin de constater une baisse éventuelle de leur valeur sous forme de dépréciation. Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable d'un actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus de chaque unité génératrice de trésorerie que constitue une agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs brutes comptables en €</i>	<i>Valeurs nettes comptables en €</i>
Droit aux baux Bruts	137 935	0
Fonds de commerce	62 504	0
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2024	200 439	0

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.2.1.2.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>en euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	4 649 995	- 3 354 181	1 295 814
Acquisitions (dotations) (Cessions) reprises	193 811	- 300 775	106 963
31-déc-24	4 843 806	- 3 654 956	1 188 851

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement :

Type d'immobilisations	Montants en €	
	Achats	Cessions
Immeubles		
Matériel industriel		
Agencements des locaux et divers	111 971	
Matériel de transport	47 346	
Matériel informatique, bureau, mobilier	34 493	
Œuvres d'art		
TOTAL	193 811	0

Les acquisitions se sont principalement portées sur du matériel informatique, l'acquisition de 2 minibus de transports clients et sur l'aménagement de l'agence de Chapareillan, de Paris et Grenoble.

3.2.1.3 IMMOBILISATIONS EN COURS

Les immobilisations en cours concernent le renouvellement de l'architecture du site web prévu pour l'automne 2025 ainsi que les projets en cours web et atacama dans le cadre de la production immobilisée.

3.2.2 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.2.1 EVALUATION

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

3.2.2.2 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice dos *
Filiales (détenues à +50%)				
AVENTURE BERBERE 00000 MARRAKECH	100 K MAD	-2526K MAD	100,00	4069 K MAD
Madere Active Holidays	5 000 EUR	255 K EUR	60,00	118 K EUR
Caminando 2250 TRES RIOS	12 Mllns COL	103,43 Mllns COL	100,00	74,47 Mllns COL
Participations (détenues entre 10 et 50%)				

* résultats de l'exercice précédent pour Caminando. Les résultats de l'exercice en cours sont publiés après ceux d>Allibert

3.2.2.3 RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES

<i>FILIALES</i>	<i>Valeur comptable Brute</i>	<i>Valeur comptable Nette</i>	<i>Montant des prêts et avances</i>	<i>Cautions et avals</i>	<i>Dividendes encaissés</i>
<i>Filiales (détenues à +50%)</i>	165 370	3 000			
<i>Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>					
<i>Autres filiales françaises</i>					
<i>Autres filiales étrangères</i>					
<i>Autres participations françaises</i>					
<i>Autres participations étrangères</i>					

3.2.2.4 CREANCES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	0		0
Autres	32 764		32 764
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 643 125	6 643 125	
Autres	542 939	542 939	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 178 838	2 178 838	
Total	9 397 667	9 364 903	32 764
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.2.2.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations		
Créances ratt. Participations		
Créances clients		
Groupe, Associés (actif)		
Autres créances	255 982 €	
Dettes fournisseurs		
Groupe, Associés (passif)		
Autres dettes		

Au 31/12/2024, Allibert a un compte courant débiteur envers sa filiale Aventure Berbère pour un montant de 255982 euros.

3.2.2.6 CONDITIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les prestations de voyage conclues entre les entreprises liées sont faites à des conditions normales de marché.

Les prestations de services rendues ne sont pas significatives.

3.2.2.7 PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Clients factures à établir	101 704
Fournisseurs avoir à recevoir	5 000
Banques intérêts courus à recevoir	41 565
Organismes sociaux à recevoir	14 256
Total	162 525

3.2.2.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est composé de compte à terme pour un montant total de 10 980 949 euros.

La société ne détient pas d'action propre.

3.2.2.9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le poste « charges constatées d'avance » comprend des éléments liés aux voyages dont la date de départ se situe sur l'exercice suivant.

Au 31 décembre 2024, ces charges s'élèvent à 2 178 838 € et comprennent :

- Achats voyages pour des départs 2025	2 001 086 €
- Autres charges d'exploitation (loyers, maintenance) pour l'exercice 2025	177 752 €

3.2.2.10 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Il y a un écart de conversion actif constaté dans les comptes au 31/12/2024 pour 12 880 euros.

3.3 BILAN PASSIF

3.3.1 CAPITAUX PROPRES

3.3.1.1 COMPOSITION DU CAPITAL

- Au 31 décembre 2024, le capital était composé de 6 180 actions de 100 € de valeur nominale.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6180	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6180	100,00

3.3.1.2 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Réserve légale	Autres réserves	R. à Nouveau	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2023	618 000	61 800	624 733	1 809 038	3 029 124	6 142 695
Résultat de l'exercice					3 234 722	3 234 722
Affectation du résultat				3 029 124	-3 029 124	0
Distribution de dividendes				-3 800 700		-3 800 700
Augmentation de capital		0,00				0
Situation nette au 31/12/2024	618 000	61 800	624 733	1 037 462	3 234 722	5 576 718

3.3.1.3 PLAN D'ACHAT D'ACTIONS AU BENEFICE DES SALARIES DE LA SOCIETE

NEANT

3.3.1.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Mouvements de l'exercice :

Provisions	Saldes 31/12/2023	Dotations	Rep. Prov. sans objet	Rep. Prov. utilisées	Saldes 31/12/2024
<u>Provisions pour charges</u>					
	0				0
	0				0
	0				0
<u>Provisions pour litige</u>					
Fournisseurs	0				0
SAV	0				0
Rupture contrat	0				0
<u>Provisions pour risques</u>					
Bon achat	0			0	0
Perte de change	9 104	4 972		9 104	4 972
TOTAUX	9 104	4 972	0	9 104	4 972

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse par la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

3.3.1.5 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un 1 an</i>	<i>Échéances à plus de 5 ans</i>
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 055 542	2 055 542		
Dettes fiscales et sociales	2 987 879	2 987 879		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	365 111	365 111		
Produits constatés d'avance	13 851 802	13 851 802		
Total	19 260 335	19 260 335		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
- envers les associés				

Les autres dettes comprennent 365 111 euros de clients créditeurs qui correspondent à des à-valoirs à utiliser sur des prochains départs.

3.3.1.6 CHARGES A PAYER

<i>Nature des charges à payer</i>	<i>Montant €</i>
Fournisseurs factures non parvenues	127 156
Dettes provision pour congés payés	496 592
Dettes sur précarité	10 123
Dettes sur récup	48 391
Participation des salariés	614 479
Provision RTT	62 612
Autres charges de personnel à payer	715 362
Organismes sociaux charges à payer	232 427
Organismes sociaux charges sur CP	190 073
Organismes sociaux charges sur précarité	2 323
Organismes sociaux charges sur RTT	30 034
Organismes sociaux charges sur Recup	21 098
Etat autres charges à payer	26 605
Diverses charges à payer fournisseurs voyages	1 105 844
TOTAL	3 683 119

3.3.1.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ces produits correspondent aux dossiers facturés au 31 décembre 2024 pour des départs de 2025 pour la somme 13 851 802 euros.

3.3.1.8 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Il y a un écart de conversion passif constaté dans les comptes au 31/12/2024 pour 30 890 euros.

3.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.4.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	C.A. France €	C.A. Export €	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	% 2024/2023
Vols, circuits prestations	18 454 165	34 482 213	52 936 379	50 373 425	5,09%
Divers	108 151	51 195	159 345	175 511	-9,21%
TOTAL	18 562 316	34 533 408	53 095 724	50 548 936	5,04%

L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France. Le chiffre d'affaires export correspond à une notion de destination des voyages vendus. Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance. Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs », les produits correspondants sont comptabilisés comme les ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.4.2 RESULTAT EXCEPTIONNEL LIE AUX OPERATIONS EN CAPITAL

Aucune écriture n'est à déclarer pour cet exercice.

3.4.3 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Rubriques	Montant K€	Taux I.S.	Montant I.S. K€
IMPOTS DUS SUR :			
Charges à répartir		25,00%	0
Ecart de conversion actif	13	25,00%	3
TOTAL ACCROISSEMENTS	13	25,00%	3
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés	614	25,00%	154
Provision pour risques et charges		25,00%	0
Organic		25,00%	0
Effort construction		25,00%	0
Ecart de conversion passif	31	25,00%	8
Amortissements accélérés		25,00%	0
TOTAL ALLEGEMENTS	645	25,00%	161
DEFICITS REPORTABLES		25,00%	0
SI TUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-158

3.4.4 IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt est de 1 089 688,16 euros

3.4.5 VENTILATION DE L'IMPOT

<i>Au 31 Décembre en milliers d'euros</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>
Résultat Courant	4 743	894	3 849
Résultat Exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés	-614	0	-614
Résultat de l'exercice	4 129	894	3 235

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AU COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 24 500 euros HT.

4.2 INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL

4.2.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- L'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,38% au 31 décembre 2024,
- La progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- Un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- L'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Sur la base de ces hypothèses, la provision calculée au 31 décembre 2024 est de 288 820 euros contre 257 011 euros en 2023.

Cette provision n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

4.2.2 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
Cadres	15	14	29
Non cadres	33	90	123
TOTAL	48	104	152

4.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024 la société détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de :

2 100 000 USD pour une contrevaieur de 1 928 384 euros ;
250 000 CHF pour une contrevaieur de 268 846 euros ;
3 500 000 MAD pour une contrevaieur de 367 500 euros ;
1 900 000 NOK pour une contrevaieur de 160 526 euros ;
100 000 NZD pour une contrevaieur de 55 804 euros ;
4 100 000 ZAR pour une contrevaieur de 203 103 euros ;

4.3.1 GARANTIES FINANCIERES

Allibert a une garantie financière Agence de Voyages auprès d'Atout France pour un montant illimité totalement garantie par la société GROUPAMA.
En contrepartie de la garantie GROUPAMA, Allibert a nanti un compte à terme d'une valeur de 1 200 000 euros.

4.3.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination	S.A. VOYAGEURS DU MONDE
Adresse	55 rue Sainte Anne 75002 PARIS

4.3.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

4.3.4 REMISES CLIENTS

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci. En raison de ces réductions, une évaluation du risque de réaliser des ventes à perte est effectuée et une provision comptabilisée le cas échéant.

4.3.5 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'est à déclarer.